

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

L'Abeille.

PLAN GÉNÉRAL DE L'ESTAT PRÉSENT DES MISSIONS DU CANADA FAIT EN L'ANNÉE 1683.

Suite.

GRONDINES. St. Charles des Roches dict les Grondines est distant de Batiscan de 5 lieues, 2 lieues et demie de St. Anne et 16 de Québec et contient 2 lieues d'estendue le long du grand fleuve, il y a 10 familles et 38 âmes. Il y a une chapelle commencée que les habitants ont promis d'achever.

De Champlain.

Monsieur Dupré prestre, aagé de 35 ans, venu de France en l'année 1675 dessert la paroisse de Champlain, les prairies Marsolet et Gentilly.

CHAMPLAIN est distant de Québec de 22 lieues et contient une lieue et demie le long du grand fleuve, situé du costé du Nord, il y a 40 familles et 285 âmes, il y a une chapelle de bois qui a 55 pieds de long sur 25 de large dédiée à la Ste. Vierge sous le titre de la Présentation, avec un presbitaire, il y a de plus 2 Sœurs de la Congrégation qui y tiennent les petites écoles.

PRAIRIES MARSOLET. Les prairies Marsolet sont distantes de deux lieues de Champlain en montant le long du grand fleuve; il y a 6 familles et 24 âmes.

GENTILLY. Gentilly est distant de Champlain d'une lieue dans les terres du sud; il y a trois familles et 10 âmes, on y dit la messe dans une chapelle domestique.

Des Trois-Rivières et lieux circonvoisins.

Monsieur Bruslon, prestre aagé de 35 ans, venu de France en l'année 1675, dessert avec un père Récollet qui y a une résidence, les 3 Rivières, le Cap de la Magdeleine, les 2 seigneuries de la Rivière de S. Michel dicte la Rivière puante (Béancourt) sçavoir Viliers et Linctot, et la Rivière Cressé (Nicolct).

CAP DE LA MAGDELEINE. Le Cap de la Magdeleine est distant de Québec de 29 lieues, à une lieue des Trois Rivières, situé le long du grand fleuve du costé du Nord. Cette paroisse a 3 lieues d'estendue, il y a 31 familles et 200 âmes, il y a une chapelle de bois de 30 pieds de long et large de 16 dédiée à Ste. Marie Magdeleine, sans presbitaire.

RIVIÈRE DE ST. MICHEL. La Rivière de

St. Michel est vis-à-vis du cap de la Magdeleine dans les terres du sud distante d'une lieue et demie des Trois Rivières et contient deux seigneuries.

VILIER. La Seigneurie de Viliers s'estend partie le long du grand fleuve, partie dans la Rivière de St Michel, et contient deux lieues d'étendue.

LINCTOT. La seigneurie de Linctot est à 3 quarts de lieue dans la Rivière de St. Michel et contient une demie lieue, d'estendue, il y a dans ces deux seigneuries 17 familles et 82 âmes, on y dit la messe dans une maison particulière, n'y ayant point de chapelle.

CRESSÉ. La Rivière Cressé est située du mesme costé du Sud, à l'entrée du lac St. Pierre à 3 lieues des 3 Rivières et est habitée une lieue dans la dicte Rivière de Cressé, il y a 11 familles et 45 âmes, il n'y a point de chapelle.

LES 3 RIVIÈRES. La paroisse des 3 Rivières a 3 lieues d'estendue le long du grand fleuve, située du costé du Nord et est distante de Québec de 30 lieues et autant du Mont Réal, il y a 34 familles et 200 âmes; l'Église est bastie de bois, de 50 pieds de long sur 27 de large, dédiée à la Ste. Vierge, sous le titre de sa Conception, elle n'est pas encore achevée. Sans presbitaire, le prestre demeure chez Monsieur de Varennes, Gouverneur du lieu.

De la Mission de Saurel.

Monsieur Volant, prestre natif du païs aagé de 28 ans, dessert la Seigneurie de Saurel, la Rivière du Loup, Berthier, Antray et la Rivière de St. François et fait sa résidence à Saurel où il est en pension.

RIVIÈRE DU LOUP. La Rivière du Loup est distante de Saurel de 4 lieues, située dans le lac du costé du Nord; il y a 8 familles et 33 âmes; elle est habitée une lieue dans les terres; on y dit la messe dans une maison, n'y ayant point de chapelle.

BERTHIER. Berthier est distant de Saurel d'une lieue et demie du costé du Nord; il y a 8 familles et 42 âmes.

ANTRAY. Antray est distant de Saurel de 2 lieues, du costé du Nord; il y a 2 familles et 14 âmes.

RIVIÈRE DE ST. FRANÇOIS. La Rivière de St. François est située dans le

lac du costé du Sud à 4 lieues de Saurel: il y a 8 familles et 60 âmes; on y dit la messe dans une maison, n'y ayant point de chapelle.

SAUREL. — Saurel est distant de Mont-Réal de 18 lieues et de 42 de Québec, situé du costé du sud, il a 2 lieues et demie d'estendue le long du grand fleuve et 2 lieues dans les terres le long de la Rivière de Richelieu, il y a 15 familles et 113 âmes, il y a une Chapelle dédiée à St. Pierre que les habitants ont promis de réparer jusques à ce qu'on en fasse une autre.

De la Mission de Saint Ours, Contrecoeur et autres lieux.

Monsieur Duplein, prestre aagé de 40 ans venu de France en l'année 1672, dessert la Seigneurie de St. Ours, Contrecoeur, Verchère, La Valterie et le fort St. Louis (Chambly).

SAINT OURS. — St. Ours est distant de Mont-Réal de 12 lieues et contient 2 lieues le long du grand fleuve du costé du sud, il y a 13 familles et 89 âmes, il y a une petite Chapelle de pieux dédiée à la Conception de la Ste. Vierge, elle a 30 pieds de long sur 20 de large avec un presbitaire où le prestre fait sa résidence et est en pension chez le Seigneur du lieu.

CONTRECOEUR — Contrecoeur est distant de St. Ours de demie lieue en montant vers le Mont-Réal et a 2 lieues d'estendue le long du grand fleuve, il y a 12 familles et 73 âmes; il y a une Chapelle de bois longue de 30 pieds et large de 20 dédiée à la Ste. Trinité, avec un presbitaire.

La Seigneurie de Pierre Boisseau est distante de St. Ours de 3 lieues en montant vers le Mont-Réal; elle a une demie lieue d'estendue le long du grand fleuve; il y a 3 familles et 17 âmes.

VERCHÈRE. — Verchère est distant de St. Ours de 4 lieues en montant vers le Mont-Réal et contient une lieue et demie d'estendue; il y a 10 familles et 59 âmes.

LA VALTERIE. — La Valterie est distante de St. Ours d'une lieue et demie du costé du Nord vis-à-vis de Contrecoeur et contient une lieue d'estendue le long du grand fleuve; il y a 7 familles et 43 âmes; il n'y a point de Chapelle.

Fort St. Louis (Chambly) Le Fort St. Louis est distant de St. Ours de 13 lieues de Suroest de 18, et de la prairie de la Magdeleine de 4; il est situé à 18 lieues dans la Rivière Richelieu, il y a 13 familles et 91 âmes. On y dit la messe dans une maison particulière n'y ayant point de Chapelle.

[à continuer]

NOUVELLES.

QUÉBEC, 8 FÉVRIER, 1849.

L'auteur d'une correspondance, que nous publierons Jeudi prochain, rappelle à nos lecteurs une vérité dont personne ne contestera l'importance. Nous applaudissons avec joie à l'appel qu'il nous fait à tous d'étudier l'histoire, et nous osons espérer qu'il nous donnera bientôt lui-même des preuves évidentes qu'il sait apprécier la grande utilité de l'histoire. Selon Rollin, l'histoire est le premier maître qu'il faut donner à la jeunesse; car outre l'amusement agréable qu'elle peut leur procurer, elle sert encore à les instruire, à leur former l'esprit et le cœur, à leur enrichir la mémoire d'une infinité de faits non moins utiles qu'agréables. Ces faits si intéressants, si frappants, attachent les jeunes gens à la lecture de l'histoire et souvent les portent à des études plus sérieuses. « L'histoire, dit Cicéron, est le témoin des temps, le flambeau de la vérité, le dépôt des événements; elle est l'oracle de l'antiquité qu'elle nous dévoile, du présent dont elle nous informe, de l'avenir qu'elle nous fait prévoir. »

L'histoire est l'oracle de l'antiquité qu'elle nous dévoile; par elle en effet, les siècles disparaissent, tout nous devient présent. Elle fait revivre toutes ces grandes nations qui ont rempli le monde du bruit de leurs conquêtes ou de leurs malheurs, et qui aujourd'hui dorment paisiblement au fond de leur tombeau. Elle ressuscite, pour ainsi dire, les hommes qui ont joué des rôles importants, qui se sont illustrés par leurs bonnes œuvres ou leurs exploits: elle nous donne le doux plaisir de les voir devenus nos contemporains, nos amis et presque nos frères en nous mettant sous les yeux toutes les actions de leur vie.

Elle est l'oracle du présent dont elle nous informe; sans elle que de choses nous ignorerions! nous ne pourrions savoir que ce qui frapperait nos yeux ou nos oreilles; en dehors de ce cercle si étroit tout nous serait inconnu. Sans elle nous ne pourrions suivre dans tous ses ravages le flot impétueux qui vient de s'abattre sur l'Europe; nous ne pourrions considérer la route difficile que suit le peuple Français. Sans elle nous ne

pourrions admirer le révérend et malheureux Pontife qui gouverne l'Eglise dans ces temps orageux.

Elle est l'oracle de l'avenir qu'elle nous découvre; qui n'aime pas à jeter un regard inquiet dans les secrets de l'avenir? Qui n'a pas besoin de soulever le voile dont il est caché? L'histoire du passé et du présent est sans doute la meilleure conseillère de cet avenir.

L'histoire a encore l'avantage de servir d'excellente leçon de morale. Là nous voyons le pieux Enée, chargeant sur ses épaules son vieux père Anchise et tenant parla main son jeune fils Ascagne, fuir loin de sa patrie en cendres. De temps en temps, il jette un regard de douleur vers sa malheureuse contrée; mais le dépôt sacré dont il est chargé semble le consoler. Quel exemple de piété filiale et de tendresse paternelle! L'exemple de Scipion en Espagne nous montre l'empire d'une grande âme sur la plus violente des passions, comme le meurtre de Clitus par Alexandre nous prouve les effets horribles de l'intempérance. Et vous aussi, Néron et Caligula, venez nous donner une leçon de morale, venez nous montrer tous les dangers d'une jeunesse effrénée, venez nous montrer la différence énorme que met en nous la pratique du bien ou celle du vice. Montrez-vous un instant vertueux et vous serez estimés. Mais renoncez à la vertu, livrez-vous au crime et voyez comme tout change pour vous. Vous pourriez bien faire trembler, mais vous ne sauriez vous faire chérir. La crainte pourra bien étouffer les imprécations de vos contemporains, mais elle n'atteindra pas la postérité, toujours juste dans ses jugements et aux yeux de laquelle le rang, les honneurs, la puissance ne sont rien.

MM. les Ecclésiastiques du Grand-Séminaire ont subi leur examen Lundi dernier. Celui des Elèves du Petit-Séminaire commencera Lundi prochain par MM. les Physiciens. Cet examen particulier sera terminé par celui d'Architecture que subiront les deux classes réunies de Philosophie.

Dans une affaire aussi importante pour chacun de nous et que nous aimons tant à bien remplir, nous croirions manquer à un devoir envers nos confrères, en ne leur souhaitant pas, comme nous nous le souhaitons à nous-mêmes, bonheur et succès.

Le pont pris devant la ville Dimanche matin tient toujours ferme. Depuis ce temps il est sans cesse couvert de curieux et de patineurs qui peuvent à leur aise y satisfaire leur goût pour cet exercice.

Parlement Provincial.

Mr. le Rédacteur— Depuis la discussion de l'adresse, il n'y a guère eu de débats intéressants, excepté peut-être ceux qu'a occasionnés une adresse au gouvernement Britannique au sujet des lois de navigation et par lesquels on voit que nos législateurs sont plus enclins au libre Echange qu'à la Protection. Cette adresse a passé dans les deux Chambres et reçu la sanction du Gouverneur. Un comité de toute la Chambre a aussi résolu de laisser entrer libres de droits, certains produits des États-Unis, tels que farine, viandes, bois, &c., pourvu qu'il y ait réciprocité de la part des Etats.

La Chambre s'occupe actuellement du procès de Mr. Vansitart, officier rapporteur qui, aux dernières élections, a proclamé élu celui qui n'avait pas la majorité des voix.

Les séances, qui avaient lieu le soir (ou plutôt la nuit), se tiennent maintenant pendant le jour. On pense par là mettre un frein à la loquacité des membres et à la curiosité des auditeurs.

Le bill d'amnistie a reçu la sanction du Gouverneur après avoir passé dans les deux chambres. On a proposé, entre autres, deux bills pour amender l'acte des notaires et les lois sur l'usage; aussi un bill de judicature. Si le temps me le permet, je vous en donnerai une idée dans ma prochaine lettre.

Depuis le 26 Janvier jusqu'au 1er. Fév. il y a eu 185 pétitions de présentées. Parmi elles se trouvent celles-ci: De la part de la Compagnie d'entrepôt, de l'Association des Instituteurs, de la société St. George de Québec, pour incorporation; de plusieurs paroisses et particuliers, pour indemnités des dommages causés par les troubles de 37-38; des collèges de Nicolet, Ste. Anne, St. Hyacinthe, L'Assomption, Chambly, pour une aide; de la Société d'Agriculture, pour une école d'agriculture et une ferme modèle dans chaque district du Bas-Canada.

Le ministère a répondu à une interpellation que, vu le pauvre état du coffre provincial, il ne peut encore rien accorder pour des décls à Québec et pour un chemin de Québec au lac St. Jean. Il ne peut rien faire non plus, à cette session, touchant les biens des Jésuites.

H. E. T.

— 000 —

ANECDOTE.

Feu Mr. N... après avoir été saigné, avait pris un vomitif: comme son mal, au lieu de diminuer augmentait, son médecin lui dit qu'il ferait bien de se confesser. Le malade lui répondit: Ah! docteur, ce serait trop d'évacuations en un jour.

Premier bal du Canada.

"Le 4 (Février, 1667) le premier bal du Canada s'est fait chez le Sieur Charrier. Dieu veuille que cela ne tire pas à conséquence!"

Journal des Jésuites

STATISTIQUE.

Le diocèse de Québec compte 210 prêtres, dont 2 sont au dessus de 80 ans, 4 sont âgés de 70 à 80 ans, 10 de 60 à 70, 27 de 57 à 60, 51 de 40 à 50, 96 de 30 à 40, et 51 n'ont point encore atteint 30 ans. Etudiants en théologie 35. Religieuses cloîtrées, 234.

ELECTIONS MUNICIPALES.—L'élection d'un conseiller et d'un cotiseur pour chacun des quartiers de cette ville, commencée lundi matin s'est terminée mardi après-midi. Les conseillers élus sont :

Pour le quartier St. Pierre, H. Murray Ecr, élu sans opposition.

Pour le quartier du Palais, G. Hall Ecr, réélu sans opposition.

Pour le quartier St. Roch, G. Guay Ecr, réélu sans opposition.

Pour le quartier St. Louis, Capitaine Boxer, opposé par A. Joseph Ecr.

Pour le quartier St. Jean, N. F. Belleau, Ecr. réélu, opposé par Mr. St. Pierre.

Pour le quartier Champlain, J. Maguire, Ecr., réélu, opposé par C. Alceyn, Ecr.

Nous regrettons d'avoir à dire que dans les deux derniers quartiers il a été nécessaire d'appeler les troupes pour protéger les citoyens dans l'exercice de leur droit d'électeurs.

[Quebec Gazette.]

OFFICIERS

DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC,
élus le 5 Février, 1849.

Président Honoraire, Hon. R. E. Caron.

Président Actif, M. J. B. A. Chartier.

Vice-Présidents, { M. J. B. Fréchette,

{ Rév. J. Langevin.

Trésorier, M. F. Évanturel.

Assistant, M. G. Simard.

Secrét.-Archiv. M. O. Crémazie.

Assistants, { M. Thos. Gauvin,

{ M. Ferd. Hamel.

Secrét.-Corresp. M. L. Letellier.

Assistants, { M. J. Lemoine,

{ M. C. Pelletier.

Bibliothécaire, M. T. Fournier.

Directeur du Musée, { M. Austin.

Bureau de Direction.

M. P. J. O. Chauveau, Rév. Taschereau,

R. E. Caron, M. Jn. Langlois,

Jos. Hamel, Jr. N. Aubin,

E. Chinic, C. Tétu,

P. V. Bouchard, A. Plamondon,

E. Dorion, F. R. Angers,

C. Corinmars, Ls. Fiset,

J. Gaudry, P. Gingras, Jr.

Election des Officiers de la Congrégation.

Préfet, F. Blouin.

Assistant 1er. F. Plamondon.

2d. O. Paradis.

Secrétaire, J. Lagucux.

Trésorier, F. Brunet.

—o—[.]—o—

NOUVELLES D'EUROPE.

(Nouveaux détails.)

ROME. — Le 8 Décembre, le Pape a prorogé les chambres par un décret souverain, contresigné par le cardinal Antonelli, pro-secrétaire d'état. Ce décret est parvenu à Rome le 10 ; mais le ministère l'a tenu secret, et les chambres ont continué leurs séances, quoique illégalement. Le 12, elles ont institué un gouvernement illégitime sous le titre de *Suprême Junte d'Etat*. Zucchini, sénateur de Bologne, ayant refusé d'en faire partie a été remplacé par le ministre Galetti; les deux autres membres sont le prince Corsini, secrétaire de Rome, qui a plus de 80 ans, et Camerata, gonfalonier d'Ancone.

Le 17, le Pape a protesté contre cet acte de rébellion en termes très-énergiques. Après avoir reproché aux Romains leur ingratitude, il appelle le 15 Nov. dernier, "jour ou un ministre qui avoit notre confiance fut barbairement égorgé en plein jour par un assassin, aux applaudissements plus barbares encore d'une foule de forcenés, ennemis de Dieu, des hommes, de l'Eglise, et de toute société politique honnête. Ce premier crime ouvrit la série des autres, qui furent commis le lendemain avec une sacrilège effronterie: aujourd'hui ils sont encore l'exécration de tout ce qu'il y a d'âmes honnêtes dans l'Etat pontifical, dans l'Italie, dans l'Europe, et on peut prévoir les sentiments qu'ils doivent inspirer au reste du monde."

Puis le Saint-Père proteste solennellement contre la Junte d'Etat comme étant une usurpation de son souverain pouvoir, et déclare tous ses actes nuls et de nulle valeur.

Cependant un nouveau ministère avait été formé. Mais le 19, a éclaté une vraie émeute. Le rappel a été battu dans toute la ville; la garde civique a pris les armes pour rétablir l'ordre; elle a exigé et obtenu l'expulsion de Rome des fauteurs des derniers troubles: enfin ses chefs ont insisté à ce que l'on convoquât la *Constituante romaine*. Les Chambres, appelées à se prononcer sur cette question, ont rejeté cette demande; alors la Junte Suprême les a dissoutes, et le 29 a publié un décret pour la convocation de la *Constituante des Etats-Romains*. Cette publication a été saluée par une salve de 101 coups de canon tirés du Château St. Ange, et par le

son des cloches des différentes églises. La garde civique ne portait plus le drapeau pontifical, mais le drapeau tricolore italien.

C'est ainsi que les révolutionnaires de Rome ont mis le sceau à leur sacrilège rébellion et à leur infâme ingratitude. Les événements qui surgiront de cet exercice du suffrage universel, Dieu seul le connoit: daigne sa Providence abrégér les jours d'épreuve de son Vicaire sur la terre!

Corsini avait résigné, et même tenté de quitter Rome: les étrangers continuoient à désertir la ville; la misère commençait à s'y faire cruellement sentir.

On disait le Pape déterminé à se rendre à Civita-Vecchia, pour hâter la réconciliation entre lui et ses indignes sujets.

GALETTI. — Le jour de Noël, le Saint-Père a célébré la deuxième messe dans sa chapelle particulière et y a communiqué le roi et la reine de Naples, et la famille royale.

S. S. s'est ensuite rendue en grande cérémonie à la cathédrale, où elle a été reçue par l'évêque à la tête du clergé. Tout le corps diplomatique y était réuni en grand costume. Le Pape a lui-même célébré la messe, assisté des Cardinals Antonelli et Macchi; puis il a assisté à la grand-messe chantée par Monsieur Cermi, son chapelain particulier.

A midi, le corps diplomatique a rendu ses hommages à Sa Sainteté. C'est l'ambassadeur d'Espagne qui portait la parole. Le Saint-Père a répondu entre autres choses: "La sainteté et la justice de notre cause feront que Dieu inspirera, nous en sommes certain, de salutaires conseils aux gouvernements que vous représentez, afin que cette cause obtienne le triomphe qui est en même temps le triomphe de l'ordre et celui de l'Eglise Catholique, intéressés au plus haut degré à la liberté et à l'indépendance de son chef."

On dit que le Souverain Pontife a reçu du roi de Naples 600,000 ducats, et de la reine d'Espagne 500,000 colonnates, comme offrande pour une messe.

ANGLETERRE. — Le vice-amiral français Cécille a été nommé ambassadeur de la République française à Londres.

On annonce la mort presque subite de Lord Auckland, premier Lord de l'Amirauté, à l'âge de 65 ans. On parlait de Lord Normanby comme devant lui succéder.

FRANCE. M. Léon Faucher a succédé à M. Léon de Maleville comme ministre de l'intérieur: il a été remplacé dans le ministère des travaux publics par M. Jaccrosse. M. Bixio, ministre de l'agricul-

eur et du commun rec, a été remplacé par M. Buffet.

Ces changements ministériels ont eu pour cause une lettre impérieuse du Président à M. de Malleville, où il lui disait de certains papiers : « ces dépêches doivent m'être remises directement, et je dois vous exprimer tout mon mécontentement du retard que vous mettez à me les communiquer. » Il demandait encore les dossiers des affaires de Strasbourg et Boulogne, sur lesquels le ministre avait eu le soin de mettre les scellés, en ajoutant : « Je veux les avoir jeudi ; je n'entends pas non plus que vous rédigiez les articles qui me sont personnels. » Le reste de la lettre était sur ce ton. Les ministres lui ont immédiatement envoyé leur démission collective. Ils ont cependant consenti ensuite à reprendre leurs portefeuilles, à l'exception des deux mentionnés plus haut.

Un représentant, M. Râteau, a proposé la dissolution immédiate de l'Assemblée. Cette proposition a été renvoyée à deux comités, qui se sont trouvés également partagés ; ils ont cependant fait rapport en en recommandant le rejet.

Le 31 Décembre et le 1 Janvier, le Président a reçu les visites du clergé, de la magistrature, du corps diplomatique, des chefs de l'armée et de la garde nationale, &c.

Le général Cavaignac de son côté a reçu en cette occasion un très-grand nombre de visites. Il a été nommé à l'unanimité président de la commission chargée de préparer la loi organique sur l'organisation des forces militaires de la France.

M. de Lagrené est nommé plénipotentiaire de la France aux conférences qui doivent s'ouvrir prochainement à Bruxelles pour le règlement des affaires de l'Italie.

Le Président de la République avait soumis à la considération du ministère le projet qu'il avait de visiter plusieurs départements du milieu et du Sud.

Malgré les apparences, au contraire on persistait à croire à Toulon à l'arrivée prochaine du Saint-Père en cette ville. Le colonel de la garde nationale y a publié un ordre du jour pour régler les préparatifs de sa réception.

Plusieurs archevêques et évêques ont organisé une souscription pour le Pape. A Paris, une quête s'est faite à cette intention dans toutes les églises le jour de l'Épiphanie, et des comités sont formés dans les différentes paroisses dans le même but.

Voici comme s'exprime à ce sujet S. E. le cardinal-archevêque de Bourges : « La source des revenus de Pie IX est

momentanément tarie : il faut y suppléer par un tribut volontaire, taxe de la piété, impôt du cœur. D'un bout du monde catholique à l'autre, il ne peut y avoir à cet égard qu'une même pensée et un même élan.

« Sans doute les temps sont difficiles la gêne est extrême ; les souffrances qui nous environnent sont infinies, et les moyens manquent souvent pour les soulager. Mais devant un motif si puissant toutes les considérations disparaissent : il est impossible de se soustraire à un si généreux entraînement ; aucun sacrifice ne coûtera. On donnera donc de son indigence même, et avec joie. L'obole du pauvre ne doit pas être dédaignée ; elle a son prix devant Dieu ; elle l'aura aussi devant celui qui est son représentant sur la terre. Que chacun fasse une offrande proportionnée à ses facultés ; qu'il aille même au-delà n'écoulant que son amour. Si nous ne pouvons que bien peu de choses, hatons-nous du moins, afin que ce nouvel hommage, tirant sa valeur de son opportunité même, apporte une consolation de plus au cœur magnanime que des enfants ingrats ont abreuvé de tant d'amertume. »

L'Ére nouvelle fait aussi à ce sujet les réflexions suivantes : « Les jours écoulés n'ont rien fait pour calmer l'émotion des premiers moments : la grande injustice dure encore, et les besoins se sont multipliés. Pie IX, qui le lendemain de son avènement avait fait vendre la moitié des chevaux de ses écuries, qui épuisait son patrimoine en charités, n'avait pas attendu l'heure de l'épreuve pour se dévouer d'un luxe désormais inutile.

« Tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher savent combien il lui coûterait peu de retourner aux filets de Saint-Pierre, ou à l'obscurité des catacombes.

« Il n'y a pas longtemps qu'on lui entendait dire, qu'il remercie Dieu, tant qu'on lui laisserait une besace et un bâton, avec la liberté de parcourir la terre en bénissant les peuples sur son chemin. Mais au-dessous du Souverain Pontife, il faut voir toutes les grandes administrations de l'Église, le consistoire, la propagande, la pénitencierie et tant d'autres dont les actes sont gratuits, les charges immenses, les revenus taris, et qui interrompues dans leur exercice jetteraient le trouble dans toutes les affaires religieuses de la chrétienté.

« D'ailleurs il est honorable que des fils veuillent être nommés à leur père et qu'ils lui disent : « Très-Saint-Père, recevez notre aumône ; recevez-la comme le Sauveur reçut les cinq pains et

les deux poissons du jeune homme sur la montagne ; bénissez ce pain, rompez-le, et qu'il se multiplie comme les besoins de l'Église. Vous donnerez un grand exemple à cette société à laquelle on veut enseigner le mépris de l'aumône, l'abolition de la charité, et la fraternité par la spoliation. Quand le représentant de N.-S. J. C. et par conséquent de tous les pauvres, dont J. C. est le chef, quand le libérateur des peuples, quand le glorieux Pie IX aura accepté l'aumône, qui donc la refusera ! . . . Et il se trouvera que Dieu, en vous conduisant peut-être dans l'exil pour renouveler la foi par le spectacle d'une autorité sans appuis terrestres, vous y avait aussi mené, Très-Saint-Père, pour renouveler la charité, qui est le dernier secret de notre régénération. »

— O O —
ENIGME.

Avec cinq pieds, je sers aux orateurs,
Un pied de moins, je suis la reine des fleurs

Ephémérides.

9 Fèv. — Prise d'Ancône par les Français, 1797. Traité de paix de Lunéville, 1801.

10. — Cession du Canada à l'Angleterre, 1763. Constitution du Bas-Canada suspendue, 1838. Mort de Léon XII, 1829. Mariage de la Reine Victoria, 1840.

11. — Mort de Descartes, 1650. Fondation de la Nouvelle-Orléans, 1717. Bataille de Montmirail, 1814.

12. — Occupation de Lyon par les armées alliées, 1814. Massacre de la légation russe à Téhéran, 1829.

13. — L'Assemblée nationale supprime les vœux monastiques en France, 1790. Assassinat du Duc de Berri, 1820.

14. — La Compagnie des 100 associés remet au Roi le Gouvernement du Canada, 1663. Mort de Mgr. Panet, 1832. Pie VI, pape, 1775. Cook massacré, 1779. Destruction de l'archevêché à Paris, 1831.

15. — Cinq Canadiens exécutés à Montréal, 1839. La Convention détermine le drapeau tricolore français, 1794.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de *L'Abeille*, et les externes, chez M.M. Thomas Hamel et Adolphe Lègaré.

Le rédacteur est Dominique Racine.